

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
PARIS	
Un an	29 fr.
Six mois	15
Trois mois	8

On s'abonne
à SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 28 JUILLET

Élections Législatives

DIMANCHE 20 AOUT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER

Député sortant

Des chiffres

Rien ne frappe comme des chiffres le lecteur que trop souvent de hautes considérations morales laissent indifférent et froid. Voilà pourquoi il est utile d'insister sur les gaspillages financiers. Mieux que tout autre chose, ils montrent à quel abîme nous marchons, si le peuple ne se met en travers de ce mouvement qui nous entraîne fatalement à la faillite et à la ruine.

Or, veut-on savoir quelle a été en résumé la politique financière de la législature qui vient de finir, cette législature qui portera dans l'histoire le titre de Législature de Panama?

Le Budget, cette année, est de *trois milliards quatre cent cinquante millions*.

L'augmentation des impôts, depuis quatre ans, est de *quatre cents millions*!

L'accroissement de la dette depuis quatre ans est de *un milliard*.

L'Assemblée nationale, celle qui eut la lourde charge de payer nos cinq milliards d'indemnité de guerre, de réparer les effroyables désastres de 1870-71 et de refaire les forces militaires et navales de la France, avait réussi, par des prodiges d'économie et d'honnêteté financière, à équilibrer notre budget. En 1875, notre budget se soldait par un excédent de recettes de 75 millions, et notre dette publique s'élevait seulement à 23 milliards.

Aujourd'hui, avec 48 ans de paix, notre

dette s'est augmentée d'environ treize milliards, puisque les financiers les plus compétents estiment qu'elle s'élève à 36 milliards pour 38 millions d'habitants, alors que les trois Etats de la triple alliance, avec leurs 116 millions d'habitants, n'ont pas ensemble une dette supérieure à 30 milliards. Les Prussiens en particulier paient 63 francs par tête pour les services publics, alors que nous payons 92 francs au moins. Enfin, notre déficit va s'élever, pour l'année 1894, M. Chesnelong l'a prouvé, pièces en mains, à la tribune, au chiffre de 383 millions. Aussi, malgré quelques dégrèvements votés pour jeter la poudre aux yeux, les impôts, qui s'élevaient à la fin de la législature précédente à 3 milliards 46 millions, s'élèveront, pour le budget de 1894, à 3 milliards 439 millions, soit environ 400 millions en plus. Voilà comme on a dégrèvé.

INFORMATIONS

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Six mois avant le renouvellement triennal du Sénat, les élections partielles sont suspendues.

C'est le 25 du mois qu'a commencé cette période. Le Sénat devant se renouveler par tiers le 25 janvier 1894, la série sortante est celle qui avait été renouvelée le 25 janvier 1885.

Il reste, cependant, à procéder à quatre élections pour des vacances survenues avant le 25 juillet.

CONSEIL DES MINISTRES EXCEPTIONNEL

Les ministres se sont réunis mercredi soir. Cette réunion, qui n'avait pas été annoncée, était motivée par les affaires de Siam. Aucune communication n'a été faite à la presse. Le conseil a dû s'occuper de la notification aux puissances du blocus.

Le gouvernement est décidé à prendre une attitude très énergique.

MORT D'UN DÉPUTÉ

On annonce la mort de M. Deniau, républicain, député de Blois.

LES ARMEMENTS

Le croiseur *Lapérouse*, de 15 canons de 14 centimètres et de 8 canons-revolvers, va rejoindre l'amiral Humann, avec le croiseur *Eclairer*, de 8 canons de 14 et 6 pièces de petit calibre. L'effectif des deux équipages est de 459 hommes.

L'ESCADRE RUSSE

L'escadre russe du Pacifique aurait reçu l'ordre de se rendre dans les eaux du Siam avec les instructions suivantes :

Rester neutre, si les autres puissances restent neutres; mais prendre le parti de la France au moindre pas fait en faveur du Siam. Sous toutes réserves.

LES JOURNAUX ANGLAIS

Le *Daily News* prétend que Lord Rosebery saura empêcher le blocus du Siam qui porterait préjudice au commerce anglais.

AU DAHOMEY

Béhanzin a demandé une entrevue au colonel Dumas qui commande au Benin, en l'absence du général Dodds.

Behauzin avait envoyé des plénipotentiaires à Wyddah pour traiter; mais le gouvernement lui avait fait répondre qu'on ne traiterait qu'avec lui-même après sa soumission.

On attribue ces nouvelles à l'Angleterre qui l'a averti que le général Dodds allait recommencer les opérations contre lui et que le résultat en serait sa chute du trône et son intermèdement dans un pays lointain.

A BERLIN

La *Gazette de Voss* dit qu'aucune puissance n'interviendra si le blocus est pacifique, et que l'Allemagne attend avec calme le résultat des opérations sans s'en préoccuper.

LE KHÉDIVE

Le Khédive s'est embarqué pour l'Égypte,

sans faire en Europe les pérégrinations politiques dont les journaux anglais lui avaient prêté l'intention.

L'AFFAIRE DUCRÉT-NORTON

L'affaire des documents anglais occupera l'audience du samedi 5 août.

LE CONGRÈS DE LA TUBERCULOSE

Le 5^e congrès de la tuberculose s'est ouvert à la Faculté de médecine, au milieu d'une assistance nombreuse de savants nationaux et étrangers.

LES ÉVÈNEMENTS DU SIAM

On télégraphie de Saïgon, 27 juillet :

« On croit ici que le blocus ne suffira pas pour terminer le conflit avec le Siam.

» On est d'avis qu'une action militaire fournira facilement à la France des gages efficaces.

» Le commerce anglais de Singapour, lésé par le blocus qui coupe ses communications avec Bangkok, se livre à de vives protestations.

» L'opinion n'est pas la même à Hong-Kong, où le commerce anglais et les maisons allemandes s'attendent, au contraire, à une recrudescence d'affaires, par suite de la fermeture du marché de Bangkok, et parce qu'ils espèrent envoyer à Saïgon, centre de l'action contre le Siam, de nombreux approvisionnements. »

Les formalités internationales étant remplies, le blocus pourra commencer à être exercé effectivement aujourd'hui.

Lord Dufferin a conféré avec M. Develle. La France entend sauvegarder son honneur et sa dignité et obtenir du Siam les réparations auxquelles elle a droit.

Elle n'admettra aucune ingérence étrangère en cette matière.

PRÊT D'ARGENT A L'ITALIE

L'Italie a demandé à la France un prêt de monnaie divisionnaire.

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux
(Suite)

Pourquoi l'avait-on tuée ?

Et quel était le misérable ?

Il était donc venu quelqu'un ! Le premier, sans doute; celui dont les pas l'avaient fait fuir. Il était parti, maintenant. Comment le rattraper ?

Le jeune homme était violemment ému.

Mille pensées se croisaient dans son cerveau à l'aspect de ce cadavre sanglant, du cadavre de cette femme qu'il avait aimée !

Au dehors, un mouvement commençait à se faire.

Les habitants, éveillés par les cris de Fernandez, allaient envahir la maison.

La justice viendrait.

On l'interrogerait, on lui demanderait des renseignements.

A cette pensée, Edgar se sentit pris d'une peur : se trouver mêlé à une semblable affaire,

quelques jours avant son mariage !...

Delphine était morte. Il ne pouvait être utile à rien. Il allait fuir avant qu'on ne le vit.

Il chercha son chapeau, que Delphine avait caché sous un meuble, dans la précipitation de la fuite, puis sa canne.

La canne était restée sur le canapé.

Il la prit.

Il eut un mouvement de stupeur terrifiée.

La lame avait été tirée.

Il ne restait que le fourreau.

Il parcourut la chambre du regard, et il aperçut la lame à quelques pas du corps de Delphine, toute rouge de sang.

C'était avec son arme qu'on avait frappé la malheureuse femme.

Il jeta la canne, mit son chapeau et se précipita dehors, la tête perdue.

Si on allait le soupçonner, l'accuser ?

Il ne voyait plus. Le sang bourdonnait à ses tempes... Au dehors, des rumeurs montaient, les rumeurs d'une foule épeurée qui s'anasse.

Le malheureux chancelait, brisé.

Il se justifierait, il le savait bien.

Personne ne croirait à sa culpabilité.

Mais c'était déjà trop, pour lui, dans sa po-

sition, qu'on pût un instant le soupçonner, l'interroger.

Que penserait Ariane, son père, et son grand-père à lui, le vieil amiral de Cordouan, quand il verrait son nom, — ce nom dont il était si fier, — compromis, même à tort, dans une affaire criminelle... dans l'assassinat d'une femme galante.

Il fallait fuir coûte que coûte... se sortir indemne de cette sanglante aventure.

Personne ne l'avait vu... Personne ne savait qu'il était là.

Il pensa à Henri Soulac, à qui il avait dit sa visite :

Mais Henri comprendrait. Il lui demanderait le secret. Henri ne le trahirait pas.

Il était arrivé à la porte d'entrée. Il n'avait rencontré personne. Il marchait le plus doucement possible, comme s'il était le véritable criminel.

Son plan était simple.

Dans la cour, il allait se cacher dans l'ombre, puis, quand la foule envahirait la maison, sur les traces de la justice, il se mêlerait aux curieux et se fauflerait dehors.

Il ouvrit la porte avec précaution.

Il respira.

La cour était déserte.

Personne n'avait osé entrer avant la venue des magistrats que l'on était sans doute allé prévenir, et ceux-ci n'étaient pas encore arrivés.

Tout allait pour le mieux.

Edgar se glissa doucement par la porte entrouverte, mais il n'avait pas encore fait un pas, son corps entier n'était pas sorti, qu'il se sentit saisir par le bras par un homme qui était collé contre le mur et qu'il n'avait pas aperçu. Celui-ci, aussitôt, se mit à crier avec le plus pur accent de la Gascogne :

— A moi, millé dious, jé lé tiens ! Jé tiens l'assassin !

Edgar, blanc d'épouvante, essaya de se dégager, mais les mains de l'homme le serraient comme dans un étau de fer...

V

Aux cris poussés par l'homme, un grand mouvement se produisit au dehors. En un clin d'œil, la cour fut envahie.

— Mais, dit Edgar à celui qui le tenait, vous êtes fou ! Je ne suis pas un assassin ! Laissez-moi...

Des voix criaient :

— Ne le lâchez pas... Tenez bon !

La France a ouvert des négociations avec les puissances de l'union latine. Mais on ne croit pas qu'elles aboutissent.

ALLEMAGNE ET RUSSIE

Le Conseil fédéral est convoqué pour les mesures à prendre en vue de répondre à l'application par la Russie du tarif maximum aux produits allemands.

LA FLOTTE ANGLAISE

Le vice-amiral sir E. Freemantle, commandant en chef de l'escadre anglaise dans les mers de Chine, a donné l'ordre à la canonnière *Plover* de se rendre à Bangkok, et de rallier, en dehors de la barre du Menam, le croiseur *Pallas* et les canonnières *Swift* et *Linnet*.

ATTENTAT A LA DYNAMITE

A Liège, un attentat à la dynamite a été commis chez le directeur d'une fabrique à Eusival. Les dégâts sont considérables.

Un individu soupçonné a été arrêté.

LE CHOLÉRA EN ESPAGNE

Quelques cas de choléra ont éclaté au village de Pindo, près de la Corogne.

L'EMPEREUR GUILLAUME

L'empereur d'Allemagne est parti sur le *Hohenzollern*, pour se rendre dans la mer du Nord.

221 PASSAGERS BRULÉS

On télégraphie de Hong-Kong que le steamer espagnol le *San Juan*, parti de San-Francisco, a été détruit par un incendie.

224 passagers sur 250 auraient péri.

LES MINES D'OR

On dit que des mines d'or ont été découvertes au Siam en 1889.

Le roi les aurait concédées aux Anglais à la condition qu'ils ne laisseraient jamais attaquer le Siam.

C'est ce qui expliquerait l'acharnement des Anglais.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 27 juillet 1893.

A l'ouverture un vif mouvement de réaction s'est déclaré sur l'Italien et l'Extérieure; cette baisse a jeté un peu de désarroi sur le marché du 3 0/0 qui a fléchi à 87.40; mais quand on a su que cette baisse des fonds internationaux provenait de l'exécution d'une grosse position d'acheteur, les cours se sont relevés à 97.62. Le 4 1/2 fait 106.55.

La rente Italienne a été fort endommagée. De 87.42, clôture de la veille, elle est tombée à 86.70; les vendeurs ont alors commencé à réaliser leurs bénéfices et leurs rachats ont rétabli ce fonds à 87.

L'Extérieure d'Espagne a suivi le courant; elle reste offerte à 61 34/32, en baisse de 45 centimes. Le change ne s'éloigne pas de 20 0/0 et l'on ne voit pas par quelles mesures on pourrait l'améliorer.

Les Sociétés de crédit ont toujours un marché aussi calme.

La Banque de France se tient aux environs de 3,960.

Le Crédit Foncier est solidement tenu à 955. Toutes ses obligations donnent lieu à de nombreuses transactions.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 485. On négocie le Crédit Lyonnais à 770 et 768.75.

La Société Générale est tenue à 466.25.

Les obligations 3 0/0 des Immeubles de France trouvent des preneurs à 382 et les 4 0/0 à 472; ces deux titres constituent un placement très rémunérateur.

En banque, l'action de la Calédonie s'échange de 500 à 502.50.

L'obligation des Chemins Economiques cote 417.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 23 JUILLET

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 18°
Ce matin, à 8 h.		+ 16°
Midi,	760 ^{m/m}	+ 22°
Hausse	3 ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 12°

Distributions de prix

L'autre jour, à la distribution des prix du collège de jeunes filles, M. Piéron, à qui incombeait l'honneur de présider, prononçait un discours qui aurait aussi bien pu être entendu à la Loge ou dans une réunion de la Libre Pensée, ce qui est d'un goût que nous qualifions de douteux.

Nous plaignons les parents qui sont obligés de faire subir à leurs enfants de telles leçons.

Nous avons été plus heureux hier avec M. Allain-Targé qui présidait la distribution du collège de garçons et de l'école industrielle. L'orateur, dans son allocution, a su se renfermer dans le sujet qu'il s'était proposé et laisser au dehors toutes préoccupations politiques. M. Allain-Targé remontera-t-il jamais dans les sphères gouvernementales? Nous ne le pensons pas, mais dans tous les cas nous aimerions mieux le voir Grand-Maitre de l'Université que ministre... du déficit.

A signaler le succès d'un de nos jeunes compatriotes, M. Maurice Gaugain, élève de rhétorique, qui a obtenu le prix d'honneur.

A LA « PETITE LOIRE »

La chaleur, chère amie, peut seule excuser l'accès de férocité qui se révèle dans votre dernier numéro. Hé quoi? Voilà-t-il pas que vous voulez enterrer les gens avant qu'ils soient morts?

Certes, il est bon d'inspirer à ses amis une confiance que l'on ne partage pas toujours, mais il ne faut pas non plus se préparer soi-même le coup de brosse, en cas de veste.

Où donc avez-vous vu que nous nous soyons montré si terribles pour M. de Grandmaison?

Nous n'entreprendons aucun travail de démolition, au contraire.

Mais je vous vois venir...

Vous voudriez bien que nous « l'attaquassions, pour vous donner le plaisir de le défendre et de nous pourfendre ». J. D.

Un mot malheureux

Le *Courrier*, parlant de deux candidats opposés au sien, les compare à des *larrons* en foire.

Le mot *larrons* n'y est pas en propre terme; mais le transparent est choisi avec la grâce et la finesse qui sont la marque de cet organe, qui joue avec l'ironie comme un éléphant avec un hochet.

S'il y a un journal qui n'ait pas le droit de prononcer le mot *larron*, c'est pourtant bien celui qui a prétendu que le Panama était un petit incident sans portée politique.

Quand on fait chorus avec le rapport Vallé, on n'a pas le droit de se montrer difficile.

Distribution des prix

AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES DES FRÈRES

Hier, a eu lieu la distribution des prix aux élèves des écoles dirigées par les Frères de la Doctrine chrétienne.

Sur l'estrade, à côté de M. le curé de Saint-Pierre, qui préside à cette solennité, prennent place MM. Poisson, conseiller municipal, Béchet, directeur de Saint-Louis, de la Guillonnière, Sourdeau, de Capol, Lambert, Arnoux, Chassé, MM. les curés des paroisses de Saumur, M. le directeur du gaz, M. l'aumônier de la retraite, etc.

M. l'abbé Brisset, le nouveau curé de Saint-Pierre, après avoir remercié en termes élevés les bienfaiteurs de l'œuvre de l'éducation chrétienne et des maîtres zélés, prononce quelques paroles de circonstance, puis retrace à grands traits l'histoire de l'instruction publique à Saumur.

Il est deux manières de faire l'histoire: l'une consiste à s'appuyer sur les documents précis, l'autre à la transformer au gré de ses passions et de ses haïes. C'est de la première seulement qu'il usera.

C'est ainsi qu'il nous montre MM. de l'Oratoire jetant les premiers fondements de l'instruction en ce pays, puis la transmettant aux prêtres séculiers, qui la gardèrent longtemps. A côté d'eux sont ce qu'on a appelé les « Maitres en ville » pratiquant l'enseignement sous la surveillance du « Conseil de ville », qui était le Conseil municipal d'alors.

Puis ce sont les Religieuses des Ursulines, fondant une école gratuite, et les Sœurs de Sainte-Anne faisant la classe aux pauvres, dépense dont la Mense épiscopale de Saint-Florent faisait alors les frais.

Ceci se passait avant 1789.

En l'an IX, douze ans après, le Conseil d'ar-

rondissement se voit obligé d'exprimer à Chaptal, ministre de l'instruction publique, le besoin qu'un « gouvernement réparateur » vienne restaurer l'instruction dans le pays. Le préfet de Maine-et-Loire, dans son rapport, appuie ce vœu et reconnaît que la jeunesse croupit dans « l'ignorance générale ». Toutes les fondations établies dans un but d'instruction ont disparu; les maîtres ont été dispersés. C'est alors que les familles chrétiennes interviennent et reprennent en main l'organisation des écoles. M. l'abbé Brisset ne peut citer cette page de l'histoire de la pédagogie chrétienne sans rappeler les services rendus alors par le dévouement des Sœurs, que le public désignait alors sous un nom qui est resté un vocable glorieux: « les Sœurs de plein vent ».

Donc, avant 1789, organisation de l'instruction publique pour toute les classes de la société. Pendant la période révolutionnaire, désorganisation, suivie de réorganisation, résolue et continuée depuis par tous ceux qui pensent avec raison que tout citoyen a le droit d'exprimer une idée juste et de combattre pour elle.

Revue de gendarmerie

Ce matin, à 7 heures, M. le général Ogier, qui était arrivé hier soir à Saumur, a passé en revue les brigades de gendarmerie de l'arrondissement.

M. le général Ogier a été colonel de gendarmerie à Bordeaux.

Recherches d'héritiers

Les héritiers du sieur Coulayon, Joseph, sergent aux Invalides, chevalier de la Légion d'honneur, né en 1820, à Saumur, Montée du Fort, décédé le 16 juillet 1893, à l'Hôtel des Invalides, à Paris, fils de Pierre Coulayon et de Françoise-Catherine Cholet, sont invités à se présenter au bureau de police de Saumur.

Une dépêche adressée à un sien frère, un sieur Coulayon, soi-disant tapissier à Saumur, est restée sans réponse.

Rixe dans la rue de la Visitation

Mardi, à la suite d'une discussion entre le père Léger et une femme Martens et sa mère, tous voisins, rue de la Visitation, il y a eu voies de fait. Le père Léger a, paraît-il, attaqué la mère de la femme Martens; celle-ci est venue à la rescousse et le belliqueux vieillard a reçu un coup de clef sans compter de nombreux coups de griffes que ces femmes, en se débattant, lui ont porté à la figure.

Les jurés de Maine-et-Loire

Le nombre des jurés devant composer la liste annuelle de 1894, pour le département de Maine-et-Loire, est fixé à six cents.

Ce nombre est réparti entre les arrondissements ainsi qu'il suit:

Angers, 197; Baugé, 84; Cholet, 142; Saumur, 105; Segré, 72. — Total, 600.

— As pas peur! répond l'individu, un grand gaillard long et maigre.

— Tiens, s'écria quelqu'un, c'est Tartas! Hardi, Tartas!

— As pas peur! répéta Tartas.

Et il serrait à l'étouffer le pauvre Edgar, plus mort que vif, et qui n'avait même plus la force de parler, de se défendre.

Il essaya pourtant de dire encore:

— Je ne suis pas l'assassin... Vous vous trompez!

Sa voix fut couverte par les clameurs...

La cour était pleine de monde... et un flot houleux de curieux entourait les deux hommes...

A ce moment, un des plus rapprochés reconnut Edgar.

— M. de Cordouan! s'écria-t-il d'un air effaré...

Et le nom circula aussitôt, agrémenté de cette explication complémentaire:

— C'était son amant... C'est son amant qui l'a tué...

Edgar avait entendu prononcer son nom.

Il tenta un nouvel effort.

— Ce n'est pas moi, mes amis... Il y a erreur.

Tartas se tourna vers lui:

— Pourquoi fuyais-tu, si ce n'est pas toi?

Et dix autres voix répétaient:

— Oni, pourquoi fuyait-il?

— Ne le lâche pas, recommanda-t-on encore. Il s'expliquera devant la justice...

— As pas peur! dit pour la troisième fois Tartas, et il maintint plus solidement sa capture.

Edgar courba la tête d'un air résigné.

Il sentait qu'il n'obtiendrait rien avant l'arrivée du commissaire.

— C'est bien, dit-il, j'attendrai. Comme je n'ai rien à craindre de la justice... la justice ne m'effraie pas.

Et il cessa de se débattre, de se défendre.

Il y eut autour de lui des ricanements ironiques.

La plupart des gens qui l'entouraient appartenaient aux flâneurs du port, aux errants, aux noctambules, à tous ces ouvriers subalternes qui rôdent la nuit autour des quais, cherchant une occupation aléatoire, à l'écumage de la Bastide dont faisait partie le glorieux Tartas.

Quand le nom d'Edgar de Cordouan avait été prononcé au milieu d'eux, comme étant celui

de l'assassin présumé, il y avait eu parmi eux comme un mouvement de joie.

Un noble! un riche! quelle aubaine! Un élégant, connu de la ville, un de ceux que l'on avait souvent enviés, en le voyant parader sur les promenades, bien mis, jeune, bien portant, heureux, et que l'on avait vu passer, en voiture, en galante compagnie, — en compagnie précisément de la pauvre morte... Un beau nom flétri! trainé aux gémonies! Quelle affaire!

Et on avait crié encore plus fort à Tartas:

— Ne le lâche pas! Ne le lâche pas!

Et il ne l'aurait pas lâché pour un empire, Tartas, sou prisonnier. Il se cramponnait à lui comme il se serait cramponné à la fortune. On lui eût arraché la vie plutôt qu'on ne l'eût arraché de ses bras.

A ce moment, Tartas était très connu dans Bordeaux. C'était une célébrité, une célébrité spéciale, l'homme indiqué de toutes les affaires louches, vivant on ne sait comment, toujours prêt à toutes les besognes; servait, croyait-on, de trait d'union entre la police et le bagne, car il passait, pour les repris de justice de tout genre grouillant dans les cabarets borgnes, pour servir d'indicateur aux agents, et près des

honnêtes gens il avait une odeur de chaîne et de chiourme.

C'était un de ces hommes, en un mot, qui sont prêts à tout, que tout le monde méprise et que tout le monde craint, qu'on est toujours étonné de voir circuler librement dans les rues et dont on dit en les apercevant:

— Tiens, il n'est pas encore coffré, celui-là!

Au physique, comme nous l'avons déjà dit, Tartas était grand, d'une grandeur que sa maigreur rendait extraordinaire, démesurée.

Il avait des membres énormes, des mains à couvrir un plat, des pieds à passer la Garonne en marchant sur l'eau.

Et, au-dessus de ce corps, long comme un jour sans pain, aux extrémités immenses, la tête la plus petite, la plus étroite qu'il fût possible d'imaginer, une tête dépassant à peine le cou, toute plate, toute jaune, toute venimeuse, comme celle des vipères, avec de grandes dents affamées dans une bouche allant d'une oreille à l'autre.

Des cheveux coupés ras, ainsi qu'un teigneux ou un forçat.

Tel était Tartas, un de ces bandits habiles, ignorés, qu'on trouve dans le bas-fond de toutes

Le recul des canons

On lit dans la *Petite République française* : « Le comité technique de l'artillerie étudie un système présenté par un capitaine du 1^{er} cuirassiers, ancien professeur à l'École de cavalerie, pour supprimer le recul des pièces d'artillerie, amélioration qui vient d'être pratiquée en Allemagne sur 1,400 pièces de campagne prêtes à servir. »

« Ce système consiste en une bêche d'essieu qui forme avec le sol et l'affût un triangle élastique déformable, et qui se trouve fixée à l'extrémité d'un support en tôle susceptible de pivoter. »

« Pour le tir, on laisse la bêche tomber sur le sol. Elle se redresse automatiquement sous l'action du recul, pénètre dans la terre et assure l'immobilité complète de la pièce pour les coups suivants. »

« Nos canons, de 80 et 90, après l'adoption de ce système, n'auront plus rien à envier à ceux de l'usine d'Essen. »

L'ancien professeur de l'École de cavalerie dont il est question est M. le capitaine de Place, aujourd'hui capitaine commandant au 1^{er} cuirassiers.

Triste accident

On nous écrit de Montreuil-Bellay :

« Ce matin, 27 juillet, vers 7 heures, un jeune collégien, Henri Tribert, âgé de 16 ans, partait seul en bateau armé d'un fusil chargé à deux coups. Les chiens étaient relevés ; au moment où il s'embarquait, l'arme fut heurtée brusquement, le coup partit, le plomb fit balle et lui coupa deux doigts de la main droite, fracassa la jambe droite et déchira le bras gauche. »

Deux docteurs, MM. Besnard et Davy, furent immédiatement appelés pour arrêter l'hémorragie et procéder à une opération sur les conséquences de laquelle ils ne peuvent encore se prononcer. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans, toujours soucieuse de donner de nouvelles facilités au public, a abaissé les prix déjà très réduits des trains de plaisir qu'elle fait chaque année de ou pour Paris, Bordeaux, la Province et les stations balnéaires.

Voici les nouveaux prix des billets aller et retour du train de plaisir qui doit avoir lieu prochainement sur le Croisic.

De Tours à Angers exclus : 2^e classe, 8 fr. ; 3^e classe, 5 fr. 50.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 5 fr. 50 ; 3^e classe, 3 fr. 50.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 26 juillet. — René-Maurice Abraham, rue Saint-Jean, 31.

DÉCÈS

Le 27 juillet. — Jean-Marie-Jules Pinson, 1 jour, rue du Puits-Neuf.

HIPPODROME D'AVOIR

COURSES DE LONGUÉ

Dimanche 13 août 1893

COURSES AU TROT MONTÉ (rattachées au Comice agricole)

A 1 h. 1/2 : *Prix du Département*, pour poulains et pouliches de 3 ans, nés dans le département de Maine-et-Loire et habitant le canton de Longué depuis plus de six mois. Entrée 10 fr. Distance 2,400 mètres environ (deux tours). 170 fr. au premier, 60 fr. au deuxième, 30 fr. au troisième.

A 2 h. : *Grand Prix du Comité spécial*, pour poulains et pouliches de 4 ans, nés et élevés dans l'arrondissement de Baugé ou celui de Saumur, et appartenant au même propriétaire depuis plus de six mois. Entrée 15 fr. Distance 3,600 mètres environ (trois tours). 200 fr. au premier, 100 fr. au deuxième, 50 fr. au troisième ; le quatrième retire son entrée.

A 2 h. 1/2 : *Prix des Éleveurs*, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. Entrée 20 fr. Distance 3,600 mètres environ (trois tours). 300 fr. au premier, 150 fr. au second.

Pour toutes les courses au trot : Engagements jusqu'au jeudi 10 août, à 3 h. du soir, à la mairie de Longué.

COURSES AU GALOP

A 3 heures : *Prix d'Encouragement* (course plate). — 300 fr. offerts par la Société des courses de Longué, pour chevaux de demi-sang, nés et élevés dans les arrondissements de Baugé et Saumur. Les entrées au second. Entrée 20 fr. Distance 3,000 mètres. Tenue de course. — Engagements chez M. Cailleau, trésorier des courses à Longué, jusqu'au jeudi 10 août, à 3 heures.

A 3 h. 1/2 : *Prix de la Société des Steeple-Chases de France* (steeple-chasse militaire 1^{re} série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 4,000 francs au premier, pour officiers en activité de service, montant tous chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe), inscrits sur les contrôles, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Distance 3,000 mètres environ. — Engagements au Grand-Cercle, à Saumur, jusqu'au mardi 8 août, avant midi.

A 4 heures : *Prix des Sociétaires* (steeple-chase, hacks et hunters, gentlemen riders). — 1,000 fr. offerts par la Société des courses de Longué, 800 fr. au premier, 200 fr. au second, pour hacks et hunters de 4 ans et au-dessus, et pour chevaux de 4 ans et au-dessus, non qualifiés hacks et hunters, à réclamer pour 3,000 fr. Entrée 25 fr. Distance 3,000 mètres environ. — Engagements jusqu'au mardi 8 août, avant midi, chez M. Guillemot, 4, Castiglione, Paris.

A 4 heures 1/2 : *Prix de la ville de Longué* (steeple-chasse militaire, 3^e série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 francs au premier, un autre de la valeur de 100 fr. au second, un autre de la valeur de 75 fr. au troisième, pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. Distance, 4,800 mètres. — Engagements au Grand-Cercle, à Saumur, jusqu'au mardi 8 août, avant midi.

A 5 heures : *Prix de Consolation* (steeple-chase, hacks et hunters, gentlemen riders). — 500 francs offerts par la Société des courses de Longué, pour hacks et hunters de 4 ans et

au-dessus, et pour chevaux de 4 ans et au-dessus non qualifiés hacks et hunters, à réclamer pour 3,000 fr. et n'ayant pas gagné dans la journée. Entrée 25 fr. au second. Distance 3,000 mètres environ. — Engagements, jusqu'au moment de la course, à M. le Commissaire chargé du pesage.

Entrées : dans l'enceinte réservée à la tribune et au pesage, 10 fr. ; dans l'intérieur de l'hippodrome : voitures à quatre roues avec 4 personnes, 5 fr. ; voitures à deux roues avec 4 personnes, 2 fr. ; piétons, 25 centimes.

Le soir, illuminations, danses publiques et feu d'artifice.

Les boîtes d'allumettes

Les boîtes d'allumettes vendues 5 centimes au public doivent en contenir 50, ainsi que l'indique l'inscription qu'on peut lire sur les boîtes.

Or, presque toutes les boîtes ne contiennent que 43 allumettes. Bien plus, les boîtes sont construites de telle façon qu'il est impossible d'y mettre cinquante allumettes : c'est à peine si elles pourraient en contenir 45.

Le public est donc lésé de 14 0/0. Il est curieux de voir le gouvernement donner lui-même l'exemple de la tromperie commerciale et encourager, de cette façon, les commerçants à vendre à faux poids et à fausses mesures.

École de Médecine et de Pharmacie d'Angers

Du 25 au 30 août auront lieu les examens pour la validation du stage ; réception de sages-femmes et pharmaciens de seconde classe.

Candidature ouvrière à Chinon

Une candidature ouvrière va se poser à Chinon contre celle de M. Delahaye.

École pratique de l'aiterie

de Coëtlogon, près Rennes

Les examens d'admission à l'École pratique de l'aiterie de Coëtlogon sont fixés au 22 août.

Le programme sera adressé à ceux qui en feront la demande à M^{me} la Directrice de l'École, à Rennes.

Une distinction

M. Bourdin, directeur des Chantiers de la Loire à Nantes, vient de recevoir du gouvernement russe le brevet et les insignes de chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUILLET-SEPTEMBRE 1893

Excursions en AUVERGNE et dans le LIMOUSIN, avec arrêt facultatif à toutes les Gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre, du 1^{er} juin au 30 septembre, des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin, valables pendant 30 jours, au départ des gares dénommées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comportant les itinéraires A, B et C.

L'itinéraire A comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), Evaux (Bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (Bains du Mont-Dore

et de la Bourboule), Royat (Bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et Saint-Yrieix, ou par Eymou-tiers), Vierzon ;

2^o Le parcours, aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes ; Saint-Sulpice-Laurière, pour le point de départ Poitiers ; Limoges-Bénédictins, pour le point de départ Angoulême ; Brive, pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse.

L'itinéraire B comprend :

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon ;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), Evaux (Bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (Bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figac, Rodez, Decazville, Recamador, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

Prix des billets

ITINÉRAIRE A. — Départ de Tours : 1^{re} classe, 94 fr. ; 2^e classe, 68 fr. — Départ d'Angers : 1^{re} classe, 103 fr. ; 2^e classe, 77 fr.

ITINÉRAIRE B. — Départ d'Angers : 1^{re} classe, 123 fr. ; 2^e classe, 94 fr.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des Billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des Billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classes, aux prix réduits du Tarif G. V. n^o 2.

On délivre des Billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le Chemin de fer.

Dernières Nouvelles

L'ACQUITTEMENT DE M^{sr} CAZET

Monpellier, 27 juillet. — La Cour d'appel a rendu, aujourd'hui, son arrêt dans l'affaire relative à la brochure sur la franc-maçonnerie, par M^{sr} Cazet, évêque de Madagascar, qu'un arrêt de la Cour de cassation avait déferé à son examen.

M^{sr} Cazet a été renvoyé des fins de la plainte.

MM. Iribé et Rigaud, qui poursuivaient comme maçons, ont été condamnés à tous les dépens.

LE JUGEMENT SUR LA PERTE DU « VICTORIA »

Londres, 27 juillet. — La Cour martiale de Malte a rendu sa décision ce matin.

La perte du *Victoria* est due entièrement aux ordres de l'amiral Tryon.

Le capitaine Bourke et les autres officiers survivants du *Victoria* sont acquittés, mais tous reçoivent un blâme.

La Cour regrette que l'amiral Markham n'ait pas donné suite à son intention de demander des explications sur le signal de l'amiral Tryon ; mais la Cour pense qu'il serait préjudiciable au service de le blâmer pour avoir obéi à un ordre du commandant en chef.

Les maladies de l'estomac et de l'intestin disparaissent en prenant chaque matin une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

les villes populeuses, où ils exercent une sorte de royauté redoutée et malfaisante.

Le grelin était doué d'une force colossale et le pauvre Edgar se fût fait broyer le bras plutôt que de le retirer de ses larges pattes qui l'enveloppaient tout entier...

Il se résigna donc, fort ennuyé de se trouver mêlé à cette triste affaire, mais persuadé que quelques mots d'explication échangés avec le commissaire suffiraient à tout éclaircir et à lui faire rendre sa liberté.

Il attendait avec impatience la venue des magistrats et des agents. Dans la cour, qui s'emplissait davantage de minute en minute, le silence s'était rétabli, ce silence particulier fait d'émotion et d'un peu de terreur mystérieuse qui entoure les endroits où un crime s'est commis. On ne se parlait qu'à voix basse et on piétinait sur le sable avec une sorte de précaution effrayée, comme si on eût eu peur d'effrayer l'âme de la morte.

Pour tous les gens qui étaient là, le cadavre de la malheureuse se dressait sanglant dans la nuit, menaçant et criant vengeance.

Enfin un mouvement se produisit vers la porte et ces mots circulèrent à mi-voix, produisant un tressaillement parmi les curieux :

— La justice !

Edgar respira, comme soulagé d'un grand poids, du poids écrasant qui pesait sur lui.

Et il dirigea ses yeux vers la porte, qu'un bec de gaz, placé à quelques mètres, éclairait pleinement.

Il vit quatre personnages empressés, guidés par un monsieur bien mis, essayer de fendre la foule en bousculant les importuns.

L'homme qui les guidait n'était autre que Fernandez, l'amant de Delphine, que nous avons vu arriver chez celle-ci quand la malheureuse était déjà morte.

Très pâle, encore sous le coup de l'émotion qu'il avait eue, Fernandez, un gros négociant en vins qui habitait le quai des Chartrons, comme Henri Soulac, et qui était, croyait-on, d'origine espagnole, Fernandez, disons-nous, parlait avec animation, comme pour dissiper la frayeur qu'il avait eue.

Il racontait, pour la dixième fois peut-être, aux agents, avec un accent mâtiné de gascon et d'espagnol, comment il avait découvert le crime.

— Voilà... J'arrive... Je frappe... Pas de réponse... J'ouvre... Et elle était là étendue... — Morte ?

— Tout à fait morte... Même que j'ai appelé... Qu'elle n'a pas répondu... Et que j'ai eu peur... Alors je me suis enfilé en criant... et j'ai couru au commissariat.

— Elle respirait peut-être encore, dit un des personnages qui entouraient le narrateur. Vous auriez dû vous en assurer... Peut-être eût-elle pu nommer le criminel.

Cette conversation avait lieu sur le seuil de la porte cochère, pendant que les hommes entraient.

Un des curieux interrompit celui qui parlait :

— Le criminel ? s'écria-t-il... Il est connu... Nous le tenons... Tartas le tient.

Le personnage en relingote fit un mouvement.

— Il est arrêté ?

— Oui, Monsieur... Il voulait fuir. Tartas l'a pincé au passage.

— Et on le connaît ? demanda l'homme, qui activa sa marche.

— Si on le connaît ! C'est M. de Cordouan.

— De Cordouan ? dit Fernandez... C'est mon rival... L'ancien amant...

A grands coups de coude, les arrivants se frayèrent un passage. (A suivre.)

EPICERIE CENTRALE

28
rue
St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODERÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1^o

Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grison, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 43 ares 50 centiares ;

2^o

Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares ;

3^o

Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allennes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4^o

PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5^o

LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

Vente Mobilière

PAR SUITE DE DÉCÈS

Le Dimanche 30 Juillet 1893, à midi, dans une maison située à Saint-Cyr-en-Bourg, où est décédé M. GUYOT de LESPARS.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Bois de lits en noyer et acajou, objets de literie, ameublement de salon et de salle à manger, fauteuils, pendules, glaces, couverts en ruolz et en argent, armoires, commodes, tables, chaises garnies, bureau, linge de table, draps, batterie de cuisine, volière, deux faisans dorés, perdrix, un appareil de photographie et ses accessoires, livres de philosophie et de piété, dictionnaires (Littré et Belaisze), bois à brûler, vins fins et ordinaires.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

A CÉDER

DE SUITE

Petit Magasin d'Épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

Travaux de Confiance

Marcel PORTRAIT

Plâtrier

7, place du Marché-Noir, Saumur.

Carrelage Mosaïque et autres, Travaux en Ciment, Cheminées, marbres et ornements en tous genres.

PRIX MODÉRÉS
Exécution très rapide.

Rue Brault, 30, Saumur

M^{lle} E. PANNIER

Broderie artistique et sur tissus
Pour travaux neufs et réparations

Se rend à domicile

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion. S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS. Location — Accords — Réparations

A VENDRE

4 Bonnes Barriques Vin rouge

VARRAINS 1891

Excellente qualité. — 120 fr. la barrique.

S'adresser à M^{me} veuve SANZAY-PIMOT, à Varrains.

A VENDRE VOITURE à quatre roues avec fourgon, genre marchands forains, à 2 chevaux ou un cheval.

S'adresser à M. REUMONT, 10, rue de Châteauneuf, TOURS.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4^o

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modèle de tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846.

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C^e

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion
INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRES MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS

CARTES D'ADRESSES

ETIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS

TÊTES DE LETTRES

CIRCULAIRES — ENVELOPPES

AVIS DE TRAITES — MANDATS

RÈGUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS

REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL

FAIRE-PART NAISSANCE

CARTES DE VISITE

AFFICHES — PROSPECTUS

PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES

PRIX-COURANTS

MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS

CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet 1892.)

DE

HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1893.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

